

DÉCLARATION DE COMMUNAUTÉ DE VIE

UNIQUEMENT POUR LES ASSURÉ·ES NON MARIÉ·ES OU NON LIÉ·ES PAR UN PARTENARIAT ENREGISTRÉ ET QUI DISPOSENT D'UN COMPTE DE PRÉFINANCEMENT

DONNÉES PERSONNELLES

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE ÉTAT CIVIL

TÉLÉPHONE E-MAIL

DONNÉES DE VOTRE CONCUBIN·E

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE ÉTAT CIVIL

COMMUNAUTÉ DE VIE

DOMICILE COMMUN DEPUIS LE

ADRESSE NPA/LOCALITÉ

DÉCLARATION

Les soussigné·es déclarent former une communauté de vie¹ ininterrompue depuis la date indiquée ci-dessus et s'engagent à informer immédiatement la CPCL de la fin de la communauté de vie ainsi que de tout autre changement susceptible d'influencer cette déclaration.

La présente déclaration déploie ses effets dès réception par la CPCL et pendant 3 ans depuis la date de la signature. Elle doit ainsi être renouvelée tous les 3 ans et peut être révoquée par les signataires, en tout temps, par la forme écrite.

LIEU/DATE SIGNATURE DE L'ASSURÉ·E

..... SIGNATURE DE LA/DU CONCUBIN·E

¹Par « communauté de vie », on entend une relation durable entre deux personnes de même sexe ou de sexe différent, à caractère exclusif, qui présente une composante tant spirituelle que corporelle et économique et qui est désignée aussi comme une communauté de toit, de table et de lit.